

Le vétéran tira sa montre, regarda l'heure et se leva.

Le soleil se levant au dehors, éblouissant et radieux, jeta tout à coup une nappe de clarté dorée par le soupirail pratiqué dans le corridor en face de la porte du cachot...

Cette porte s'ouvrit, et l'entrée du cabanon se trouva vivement éclairée. Au milieu de cette zone lumineuse, des gardiens apportèrent deux chaises (1); puis le greffier vint dire à la veuve, d'une voix émue :

« Madame, il est temps... »

La condamnée se leva droite, impassible; Calebasse poussa des cris aigus.

Quatre hommes entrèrent...

Trois d'entre eux, assez mal vêtus, tenaient à la main de petits paquets de corde très-déliée, mais très-forte.

Le plus grand de ces quatre hommes, correctement habillé de noir, portant un chapeau rond et une cravate blanche, remit au greffier un papier.

Cet homme était le bourreau...

Ce papier était un reçu des deux femmes bonnes à guillotiner... Le bourreau prenait possession de ces deux créatures de Dieu; désormais il en répondait seul.

A l'effroi désespéré de Calebasse avait succédé une torpeur hébétée. Deux aides du bourreau furent obligés de l'asseoir sur son lit et de l'y soutenir... Ses mâchoires, serrées par une convulsion tétanique, lui permettaient à peine de prononcer quelques mots sans suite... Elle roulait autour d'elle des yeux déjà ternes et sans regards... son menton touchait à sa poitrine, et, sans l'appui des deux aides, son corps serait tombé en avant comme une masse inerte...

Martial, après avoir une dernière fois embrassé cette malheureuse, restait immobile, épouvanté, n'osant, ne pouvant faire un pas, et comme fasciné par cette terrible scène.

La froide audace de la veuve ne se démentait pas; la tête haute et droite, elle aidait elle-même à se dépouiller de la camisole de force qui emprisonnait ses mouvements. Cette toile tomba, elle se trouva vêtue d'une vieille robe de laine noire.

« Où faut-il me mettre? demanda-t-elle d'une voix ferme.

— Ayez la bonté de vous asseoir sur une de ces chaises... » lui dit le bourreau en lui indiquant un des deux sièges placés à l'entrée du cachot.

La porte étant restée ouverte, on voyait dans le

corridor plusieurs gardiens, le directeur de la prison, et quelques curieux privilégiés.

La veuve se dirigeait d'un pas hardi vers la place qu'on lui avait indiquée, lorsqu'elle passa devant sa fille...

Elle s'arrêta... s'approcha d'elle, et lui dit d'une voix légèrement émue :

« Ma fille... embrasse-moi... »

A la voix de sa mère, Calebasse sortit de son apathie, se dressa sur son séant, et, avec un geste de malédiction, elle s'écria :

« S'il y a un enfer... descendez-y maudite!...

— Ma fille!... embrasse-moi!... dit encore la veuve en faisant un pas.

— Ne m'approchez pas!... vous m'avez perdu!... murmura la malheureuse en jetant ses mains en avant pour repousser sa mère.

— Pardonne-moi!...

— Non!... non!... » dit Calebasse d'une voix convulsive. Et cet effort ayant épuisé ses forces, elle retomba presque sans connaissance entre les bras des aides.

Un nuage passa sur le front indomptable de la veuve; un instant ses yeux secs et ardents devinrent humides. A ce moment, elle rencontra le regard de son fils...

Après un moment d'hésitation, et comme si elle eût cédé à l'effort d'une lutte intérieure, elle lui dit :

« Et toi?... »

Martial se précipita en sanglotant dans les bras de sa mère.

« Assez!... dit la veuve en surmontant son émotion et en se dégageant des étreintes de son fils; monsieur attend... » ajouta-t-elle en montrant le bourreau.

Puis elle marcha rapidement vers la chaise, où elle s'assit résolument.

La lueur de sensibilité maternelle qui avait un moment éclairé les noires profondeurs de cette âme abominable s'éteignit tout à coup.

« Monsieur, dit le vétéran à Martial en s'approchant de lui avec intérêt, ne restez pas ici... Venez... venez... »

Martial, égaré par l'horreur et par l'épouvante, suivit machinalement le soldat.

Deux aides avaient apporté sur la chaise Calebasse agonisante; l'un maintenait ce corps déjà presque privé de vie, pendant que l'autre homme, au moyen de cordes de fouet excessivement minces, mais très-longues, lui attachait les mains derrière le dos par des liens et des nœuds inextricables, et lui nouait aux chevilles une corde assez longue pour que la marche à petits pas fût possible.

(1) Ordinairement la toilette des condamnés a lieu dans l'avant-greffe; mais quelques réparations indispensables obligeaient à faire dans le cachot les sinistres apprêts.

Cette opération était à la fois étrange et horrible ; on eût dit que les longues cordes minces qu'on distinguait à peine dans l'ombre, et dont ces hommes silencieux entouraient, garrottaient la condamnée avec autant de rapidité que de dextérité, sortaient de leurs mains comme les fils ténus dont les araignées enveloppent aussi leur victime avant de la dévorer.

Le bourreau et son autre aide enchevêtraient la veuve avec la même agilité, sans que les traits de cette femme offrissent la moindre altération. Seulement de temps à autre elle toussait légèrement.

Lorsque la condamnée fut ainsi mise dans l'impossibilité de faire un mouvement, le bourreau, tirant de sa poche une longue paire de ciseaux, lui dit avec politesse :

« Ayez la complaisance de baisser la tête, madame. »

La veuve baissa la tête en disant :

« Nous sommes de bonnes pratiques ; vous avez eu mon mari... maintenant voilà sa femme et sa fille... »

Sans répondre, le bourreau ramassa dans sa main gauche les longs cheveux gris de la condamnée, et se mit à les couper très-ras... très-ras... surtout à la nuque.

« Ça fait que j'aurai été coiffée trois fois dans ma vie, dit la veuve avec un ricanement sinistre : le jour de ma première communion... quand on m'a mis le voile ; le jour de mon mariage, quand on m'a mis la fleur d'orange... ; et puis aujourd'hui, n'est-ce pas... coiffeur de la mort ? »

Le bourreau resta muet.

Les cheveux de la condamnée étant épais et rudes, l'opération fut si longue, que la chevelure de Calebasse tombait entièrement sur les dalles alors que celle de sa mère n'était coupée qu'à demi.

« Vous ne savez pas à quoi je pense ? » dit la veuve au bourreau, après avoir de nouveau contemplé sa fille.

Le bourreau continua de garder le silence.

On n'entendait que le grincement sonore des ciseaux et que l'espèce de hoquet et de râle qui de temps à autre soulevait la poitrine de Calebasse.

A ce moment on vit dans le corridor un prêtre à figure vénérable s'approcher du directeur de la prison et causer à voix basse avec lui. Ce saint ministre venait tenter une dernière fois d'arracher l'âme de la veuve à l'endurcissement.

« Je pense, reprit la veuve au bout de quelques moments, et voyant que le bourreau ne lui répondait pas, je pense qu'à cinq ans... ma fille... à qui on va couper la tête... était le plus joli enfant qu'on puisse voir... Elle avait des cheveux blonds et des joues

roses et blanches... Alors... qui est-ce qui lui aurait dit... que... ? » Puis ensuite d'un nouveau silence, elle s'écria avec un éclat de rire et une expression impossible à rendre : « Quelle comédie que le sort !!! »

A ce moment, les dernières mèches de la chevelure grise de la condamnée tombèrent sur ses épaules.

« C'est fini, madame, dit poliment le bourreau.

— Merci... je vous recommande mon fils Nicolas..., dit la veuve, vous le coifferez un de ces jours!... »

Un gardien vint dire quelques mots tout bas à la condamnée.

« Non... je vous ai déjà dit que non..., » répondit-elle brusquement.

Le prêtre entendit ces mots, leva les yeux au ciel, joignit les mains et disparut.

« Madame... nous allons partir... vous ne voulez rien prendre ? dit obséquieusement le bourreau.

— Merci... ce soir je prendrai une gorgée de terre... »

Et la veuve, après ce nouveau sarcasme, se leva droite ; ses mains étaient attachées derrière son dos, et un lien, assez lâche pour qu'elle pût marcher, la garrottait d'une cheville à l'autre. Quoique son pas fût ferme et résolu, le bourreau et un aide voulurent obligeamment la soutenir ; elle fit un geste d'impatience, et dit d'une voix impérieuse et dure :

« Ne me touchez pas... j'ai bon pied bon œil... Sur l'échafaud on verra si j'ai une bonne voix... et si je dis des paroles de repentance... »

Et la veuve, accostée du bourreau et d'un aide, sortant du cachot, entra dans le corridor.

Les deux autres aides furent obligés de transporter Calebasse sur sa chaise ; elle était mourante.

Après avoir traversé le long corridor, le funèbre cortège monta un escalier de pierre qui conduisait à une cour extérieure.

Le soleil inondait de sa lumière chaude et dorée la faite des hautes murailles blanches qui entouraient la cour et se découpaient sur un ciel d'un bleu splendide... l'air était doux et tiède... jamais journée de printemps ne fut plus riante, plus magnifique.

Dans cette cour on voyait un piquet de gendarmerie départementale, un fiacre et une voiture longue, étroite, à caisse jaune, attelée de trois chevaux de poste qui hennissaient gaiement en faisant tinter leurs grelots retentissants.

On montait dans cette voiture comme dans un omnibus, par une portière située à l'arrière. Cette ressemblance inspira une dernière raillerie à la veuve.

« Le conducteur ne dira pas... *complet!* » dit-elle ; puis elle gravit le marchepied aussi lestement que le lui permettaient ses entraves.

Calebasse, expirante et soutenue par un aide, fut

placée dans la voiture en face de sa mère... puis on ferma la portière.

Le cocher du fiacre s'était endormi, le bourreau le secoua.

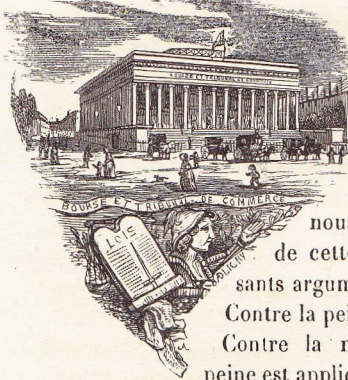
« Excusez, bourgeois, dit le cocher en se réveillant et en descendant pesamment de son siège ; mais une nuit de mi-carême, c'est rude... Je venais justement de conduire aux Vendanges de Bourgogne une tapée de débardeurs et de débardeuses qui chantaient la mère Godichon... Quand vous m'avez pris à l'heure... je...

— Allons, c'est bon... Suivez cette voiture... et... *boulevard Saint-Jacques*.

— Excusez, bourgeois... il y a une heure aux Vendanges... maintenant à la guillotine !... Ça prouve que les courses se suivent et ne se ressemblent pas... comme dit c't autre ! »

Les deux voitures, précédées et suivies du piquet de gendarmerie, sortirent de la porte extérieure de Bicêtre, et prirent au grand trot la route de Paris.

CLII. — MARTIAL ET LE CHOURINEUR.



Nous avons présenté le tableau de la toilette des condamnés dans toute son effroyable vérité, parce qu'il nous semble qu'il ressort de cette peinture de puissants arguments :

Contre la peine de mort ;

Contre la manière dont cette peine est appliquée ;

Contre l'effet qu'on en attend comme exemple donné aux populations.

Quoique dépouillée de cet appareil à la fois formidable et religieux dont devraient être au moins entourés tous les actes du suprême châtement que la loi inflige au nom de la vindicte publique, la toilette est ce qu'il y a de plus terrifiant dans l'exécution de l'arrêt de mort, et c'est cela que l'on cache à la multitude.

Au contraire, en Espagne (1), par exemple, le condamné reste exposé pendant trois jours dans une chapelle ardente, son cercueil est continuellement sous ses yeux ; les prêtres disent les prières des agonisants, les cloches de l'église tintent jour et nuit un glas funèbre.

On conçoit que cette espèce d'initiation à une mort prochaine puisse épouvanter les criminels les plus endurcis, et inspirer une terreur salutaire à la foule qui se presse aux grilles de la chapelle mortuaire.

Puis le jour du supplice est un jour de deuil public ; les cloches de toutes les paroisses sonnent les *trepassés*, le condamné est lentement conduit à l'échafaud avec une pompe imposante, lugubre, son cercueil toujours porté devant lui ; les prêtres, chantant les prières des morts, marchent à ses côtés ; viennent ensuite les confréries religieuses, et enfin des frères quêteurs demandant à la foule de quoi dire des messes pour le repos de l'âme du supplicié... Jamais la foule ne reste sourde à cet appel.

Sans doute tout cela est épouvantable, mais cela est logique, mais cela est imposant... mais cela montre que l'on ne retranche pas de ce monde une créature de Dieu, pleine de vie et de force, comme on égorge un bœuf... Mais cela donne à penser à la multitude, qui juge toujours du crime par la grandeur de la peine... que l'homicide est un forfait bien abominable, puisque son châtement ébranle, attriste, émeut toute une ville.

Encore une fois, ce redoutable spectacle peut faire naître de graves réflexions, inspirer un utile effroi... et ce qu'il y a de barbare dans ce sacrifice humain est au moins couvert par la terrible majesté de son exécution.

Mais nous le demandons, les choses se passant exactement comme nous les avons rapportées (et quelquefois même *moins gravement*), de quel exemple cela peut-il être ?

De grand matin on prend le condamné, on le garrotte, on le jette dans une voiture fermée, le postillon fouette, *touche* à l'échafaud, la bascule joue, et une tête tombe dans un panier... au milieu des railleries atroces de ce qu'il y a de plus corrompu dans la populace !...

(1) En 1824 et 1825.

Encore une fois, dans cette exécution rapide et furtive... où est l'exemple? où est l'épouvante?...

Et puis, comme l'exécution a lieu pour ainsi dire à huis clos, dans un endroit parfaitement écarté, avec une précipitation sournoise, toute la ville ignore cet acte sanglant et solennel, rien ne lui annonce que ce jour-là on tue un homme... les théâtres rient et chantent... la foule bourdonne insoucieuse et bruyante....

Au point de vue de la société, de la religion, de l'humanité, c'est pourtant quelque chose qui doit importer à tous que cet homicide juridique commis au nom de l'intérêt de tous.

Enfin disons-le encore, disons-le toujours, voici le glaive, mais où est la couronne? A côté de la punition montrez la récompense, alors seulement la leçon sera complète et féconde... Si le lendemain de ce jour de deuil et de mort, le peuple qui a vu la veille le sang d'un grand criminel rougir l'échafaud, voyait rémunérer et exalter le grand homme de bien, il redouterait d'autant plus le supplice du premier, qu'il ambitionnerait davantage le triomphe du second: la terreur empêche à peine le crime, jamais elle n'inspire la vertu.

Considère-t-on l'effet de la peine de mort sur les condamnés eux-mêmes?

Ou ils la bravent avec un cynisme audacieux...

Ou ils la subissent inanimés, à demi morts d'épouvante...

Ou ils offrent leur tête avec un repentir profond et sincère...

Or la peine est insuffisante pour ceux qui la narquent...

Inutile pour ceux qui sont déjà morts moralement...

Exagérée pour ceux qui se repentent avec sincérité...

Répétons-le : la société ne tue le meurtrier ni pour le faire souffrir, ni pour lui infliger la loi du talion... Elle le tue pour le mettre dans l'impossibilité de nuire... elle le tue pour que l'exemple de sa punition serve de frein aux meurtriers à venir...

Nous croyons, nous, que la peine est trop barbare, et qu'elle n'épouvante pas assez...

Nous croyons, nous, que dans quelques crimes tels que le parricide, ou autres forfaits qualifiés, l'aveuglement et un isolement perpétuel mettraient un condamné dans l'impossibilité de nuire, et le puniraient d'une manière mille fois plus redoutable, tout en lui laissant le temps du repentir et de la rédemption...

Si l'on doutait de cette assertion, nous rappellerions beaucoup de faits constatant l'horreur invincible des criminels endurcis pour l'isolement... Ne

sait-on pas que quelques-uns ont commis des meurtres pour être condamnés à mort, préférant ce supplice à une cellule?... Quelle serait donc leur terreur, lorsque l'aveuglement joint à l'isolement ôterait au condamné l'espoir de s'évader, espoir qu'il conserve et qu'il réalise quelquefois même en cellule et chargé de fers?...

Et à ce propos nous pensons aussi que l'abolition des condamnations capitales sera peut-être une des conséquences forcées de l'isolement pénitentiaire, l'effroi que cet isolement inspire à la génération qui peuple à cette heure les prisons et les bagnes étant tel que beaucoup d'entre ces incurables préféreront encourir le dernier supplice que l'emprisonnement cellulaire; alors il faudra sans doute supprimer la peine de mort pour leur enlever cette dernière et épouvantable alternative.

Avant de poursuivre notre récit, disons quelques mots des relations récemment établies entre le Chourineur et Martial.

Une fois Germain sorti de prison, le Chourineur prouva facilement qu'il s'était volé lui-même, avoua au juge d'instruction le but de cette singulière mystification, et fut mis en liberté après avoir été justement et sévèrement admonesté par ce magistrat.

N'ayant pas alors retrouvé Fleur-de-Marie, et voulant récompenser de ce nouvel acte de dévouement le Chourineur auquel il devait déjà la vie, Rodolphe, pour combler les vœux de son rude protégé, l'avait logé à l'hôtel de la rue Plumet, lui promettant de l'emmener à sa suite lorsqu'il retournerait en Allemagne. Nous l'avons dit, le Chourineur éprouvait pour Rodolphe l'attachement aveugle, obstiné du chien pour son maître. Demeurer sous le même toit que le prince, le voir quelquefois, attendre avec impatience une nouvelle occasion de se sacrifier à lui ou aux siens, là se bornait l'ambition et le bonheur du Chourineur, qui préférerait mille fois cette condition à l'argent et à la possession de la ferme en Algérie que Rodolphe avait mis à sa disposition.

Mais lorsque le prince eut retrouvé sa fille, tout changea; malgré sa vive reconnaissance pour l'homme qui lui avait sauvé la vie, il ne put se résoudre à emmener avec lui en Allemagne ce témoin de la première honte de Fleur-de-Marie... Bien décidé d'ailleurs à combler tous les désirs du Chourineur, il le fit venir une dernière fois, et lui dit qu'il attendait de son attachement un nouveau service. A ces mots, la physionomie du Chourineur rayonna; mais elle devint bientôt consternée lorsqu'il apprit que non-seulement il ne pourrait suivre le prince en

Allemagne, mais qu'il lui faudrait quitter l'hôtel le même jour.

Il est inutile de dire les compensations brillantes que Rodolphe offrit au Chourineur : l'argent qui lui était destiné, le contrat de vente de la ferme en Algérie, plus encore, s'il le voulait... tout était à sa disposition. Le Chourineur, frappé au cœur, refusa, et, pour la première fois de sa vie peut-être, cet homme pleura... Il fallut l'insistance de Rodolphe pour le décider à accepter ses premiers bienfaits.

Le lendemain, le prince fit venir la Louve et Martial, sans leur apprendre que Fleur-de-Marie était sa fille ; il leur demanda ce qu'il pouvait faire pour eux ; tous leurs désirs devaient être accomplis ; voyant leur hésitation, et se souvenant de ce que Fleur-de-Marie lui avait dit des goûts un peu sauvages de la Louve et de son mari, il proposa au hardi ménage, ou une somme d'argent considérable, ou bien la moitié de cette somme et des terres en plein rapport dépendant d'une ferme voisine de celle qu'il avait fait acheter pour le Chourineur, et qui était aussi à vendre. En faisant cette offre, le prince avait encore songé que Martial et le Chourineur, tous deux rudes, énergiques, tous deux doués de bons et valeureux instincts, sympathiseraient d'autant mieux qu'ils avaient aussi tous deux des raisons de rechercher la solitude, l'un à cause de son passé, l'autre à cause des crimes de sa famille.

Il ne se trompait pas, Martial et la Louve acceptèrent avec transport ; puis ayant été, par l'intermédiaire de Murph, mis en rapport avec le Chourineur, tous trois se félicitèrent bientôt des relations que promettait leur voisinage en Algérie.

Malgré la profonde tristesse où il était plongé, ou plutôt à cause même de cette tristesse, le Chourineur, touché des avances cordiales de Martial et de sa femme, y répondit avec effusion. Bientôt une amitié sincère unit les futurs colons ; les gens de cette trempe se jugent vite et s'aiment de même... Aussi la Louve et Martial n'ayant pu, malgré leurs affectueux efforts, tirer leur nouvel ami de sa sombre léthargie, ne comptaient plus pour l'en distraire que sur le mouvement du voyage, et sur l'activité de leur vie à venir ; car une fois en Algérie ils seraient obligés de se mettre au fait de la culture des terres qu'on leur avait données, les propriétaires devant, d'après les conditions de la vente, faire valoir les fermes pendant une année encore, afin que les nouveaux possesseurs fussent en état de surveiller plus tard l'exploitation.

Ces préliminaires posés, on comprendra qu'instruit de la pénible entrevue à laquelle Martial devait se rendre pour obéir aux dernières volontés de

sa mère, le Chourineur eût voulu accompagner son nouvel ami jusqu'à la porte de Bicêtre, où il l'attendait dans le fiacre qui les avait amenés, et qui les reconduisait à Paris, après que Martial épouvanté eut quitté le cachot où l'on faisait les terribles préparatifs de l'exécution de sa mère et de sa sœur.

La physionomie du Chourineur était complètement changée ; l'expression d'audace et de bonne humeur qui caractérisait ordinairement sa mâle figure, avait fait place à un morne abattement ; sa voix même avait perdu quelque chose de sa rudesse ; une douleur de l'âme, douleur jusqu'alors inconnue de lui, avait rompu, brisé cette nature énergique.

Il regardait Martial avec compassion.



« Courage, lui disait le Chourineur ; vous avez fait tout ce qu'un brave garçon pouvait faire... C'est fini... Songez à votre femme, à ces enfants que vous

avez empêchés d'être des gueux comme père et mère... Et puis enfin... ce soir nous aurons quitté Paris pour n'y plus revenir, et vous n'entendrez plus jamais parler de ce qui vous afflige.

— C'est égal, voyez-vous, Chourineur... après tout, c'est ma mère... c'est ma sœur...

— Enfin, que voulez-vous !... ça est... et quand les choses sont... il faut bien s'y soumettre... » dit le Chourineur en étouffant un soupir.

Après un moment de silence, Martial lui dit cordialement :

« Moi aussi je devrais vous consoler, pauvre garçon... toujours cette tristesse ?... »

— Toujours, Martial...

— Enfin... moi et ma femme... nous comptons qu'une fois hors Paris... ça vous passera...

— Oui, dit le Chourineur au bout de quelques instants et presque en frémissant malgré lui, si je sors de Paris...

— Puisque... nous partons ce soir...

— C'est-à-dire *vous autres*... vous partez ce soir...

— Et vous donc ? Est-ce que vous changez d'idée maintenant ?

— Non...

— Eh bien ?... »

Le Chourineur garda de nouveau le silence, puis il reprit en faisant un effort sur lui-même :

« Tenez, Martial... vous allez hausser les épaules... mais j'aime autant vous tout dire... S'il m'arrive quelque chose, au moins ça prouvera que je ne me serai pas trompé.

— Qu'y a-t-il donc ?

— Quand... M. Rodolphe... nous a fait demander s'il nous conviendrait de partir ensemble pour Alger et d'y être voisins, je n'ai pas voulu vous tromper... ni vous ni votre femme... Je vous ai dit... ce que j'avais été...

— Ne parlons plus de cela... Vous avez subi votre peine... vous êtes aussi bon et aussi brave que pas un... Mais je conçois que, comme moi, vous aimiez mieux aller vivre au loin... grâce à notre généreux protecteur... que de rester ici... où, si à l'aise et si honnêtes que nous soyons, on nous reprocherait toujours, à vous un méfait que vous avez payé... et dont vous vous repentez pourtant encore ; à moi, les crimes de mes parents... dont je ne suis pas responsable... Mais de vous à nous... le passé est passé... et bien passé. Soyez tranquille... nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous...

— De vous à moi... peut-être... le passé est passé ; mais, comme je le disais à M. Rodolphe...

voyez-vous, Martial... il y a quelque chose là-haut... et j'ai tué un homme...

— C'est un grand malheur, mais enfin, dans ce moment-là vous ne vous connaissiez plus... vous étiez comme fou... et puis enfin vous avez sauvé la vie à d'autres personnes... et ça doit vous compter.

— Écoutez, Martial... si je vous reparle de mon malheur... voilà pourquoi... Autrefois j'avais souvent un rêve... dans lequel je voyais... le sergent que j'ai tué... Depuis longtemps... je ne l'avais plus... ce rêve... et cette nuit... je l'ai eu...

— C'est un hasard.

— Non... ça m'annonce un malheur pour aujourd'hui.

— Vous déraisonnez, mon bon camarade...

— J'ai un pressentiment que je ne sortirai pas de Paris...

— Encore une fois, vous n'avez pas le sens commun... Votre chagrin de quitter notre bienfaiteur... la pensée de me conduire aujourd'hui à Bicêtre... où de si tristes choses m'attendaient... tout cela vous aura agité cette nuit ; alors naturellement votre rêve... vous sera revenu... »

Le Chourineur secoua tristement la tête.

« Il m'est revenu juste la veille du départ de M. Rodolphe... car c'est aujourd'hui qu'il part.

— Aujourd'hui ?

— Oui... Hier j'ai envoyé un commissionnaire à son hôtel... n'osant pas y aller moi-même... il me l'avait défendu... On a dit que le prince partait ce matin, à onze heures... par la barrière de Charenton. Aussi, une fois que nous allons être arrivés à Paris... je me posterai là... pour tâcher de le voir, ça sera la dernière fois !... la dernière !...

— Il paraît si bon, que je comprends bien que vous l'aimiez...

— L'aimer ! dit le Chourineur avec une émotion profonde et concentrée, oh oui !... allez... Voyez-vous, Martial... coucher par terre, manger du pain noir... être son chien... mais être où il aurait été, je ne ne demandais pas plus... C'était trop, il n'a pas voulu.

— Il a été si généreux pour vous !

— Ce n'est pas ça qui fait que je l'aime tant... c'est parce qu'il m'a dit que j'avais du cœur et de l'honneur... Oui, et dans un temps où j'étais farouche comme une bête brute, où je me méprisais comme le rebut de la canaille... lui m'a fait comprendre qu'il y avait encore du bon en moi, puisque, ma peine faite, je m'étais repenti, et qu'après avoir souffert la misère des misères sans voler, j'avais travaillé avec courage pour gagner honnêtement ma vie... sans vouloir de mal à personne, quoique tout

le monde m'ait regardé comme un brigand fini, ce qui n'était pas encourageant.

— C'est vrai, souvent pour vous maintenir ou vous mettre dans la bonne route... il ne faut que quelques mots qui vous encouragent et vous relèvent...

— N'est-ce pas, Martial? aussi quand M. Rodolphe me les a eu dits ces mots, dame! voyez-vous, le cœur m'a battu haut et fier... Depuis ce temps-là, je me mettrais dans le feu pour le bien... Que l'occasion vienne... on verra... Et ça, grâce à qui?... grâce à M. Rodolphe.

— C'est justement parce que vous êtes mille fois meilleur que vous n'étiez, que vous ne devez pas avoir de mauvais pressentiments... Votre rêve ne signifie rien.

— Enfin nous verrons... C'est pas que je cherche un malheur exprès... il n'y en a pas pour moi de plus grand que celui qui m'arrive... ne plus le voir jamais... M. Rodolphe! moi qui croyais ne plus le quitter... Dans mon espèce, bien entendu... j'aurais été là, à lui corps et âme, toujours prêt... C'est égal, il a peut-être tort... Tenez, Martial, je ne suis qu'un ver de terre auprès de lui... eh bien! quelquefois il arrive que les plus petits peuvent être utiles aux plus grands... Si ça devait être, je ne lui pardonnerais de ma vie de s'être privé de moi.

— Qui sait?... un jour peut-être vous le reverrez...

— Oh! non! il m'a dit: « Mon garçon, il faut que tu me promettes de ne jamais chercher à me revoir, cela me rendra service. » Vous comprenez, Martial, j'ai promis... foi d'homme, je tiendrai... mais c'est dur...

— Une fois là-bas, vous oublierez peu à peu ce qui vous chagrine. Nous travaillerons, nous vivrons seuls, tranquilles, comme de bons fermiers, sauf à faire quelquefois le coup de fusil avec les Arabes... Tant mieux! ça nous ira à nous deux ma femme; car elle est crâne, allez, la Louve!

— S'il s'agit de coups de fusil, ça me regardera, Martial! dit le Chourineur un peu moins accablé. Je suis garçon, et j'ai été troupier...

— Et moi braconnier!

— Mais vous... vous avez votre femme, et ces deux enfants dont vous êtes comme le père... Moi, je n'ai que ma peau... et puisqu'elle ne peut plus être bonne à faire un paravent à M. Rodolphe, je n'y tiens guère. Ainsi, s'il y a un coup de peigne à se donner, ça me regardera.

— Ça nous regardera tous les deux.

— Non, moi seul... tonnerre!... A moi les Bédouins!

— A la bonne heure, j'aime mieux vous entendre parler ainsi que comme tout à l'heure... Allez, Chourineur... nous serons de vrais frères; et puis vous pourrez nous entretenir de vos chagrins, s'ils durent encore, car j'aurai les miens. La journée d'aujourd'hui comptera longtemps dans ma vie, allez... On ne voit pas sa mère, sa sœur... comme je les ai vues... sans que ça vous revienne à l'esprit... Nous nous ressemblons vous et moi dans trop de choses pour qu'il ne nous soit pas bon d'être ensemble. Nous ne boudons au danger ni l'un ni l'autre, eh bien! nous serons moitié fermiers, moitié soldats... Il y a de la chasse là-bas... nous chasserons... Si vous voulez vivre seul chez vous, vous y vivrez et nous voisinerons... sinon... nous logerons tous ensemble. Nous élèverons les enfants comme de braves gens, et vous serez quasi leur oncle... puisque nous serons frères. Ça vous va-t-il? dit Martial en tendant la main au Chourineur.

— Ça me va, mon brave Martial... et puis enfin... le chagrin me tuera ou je le tuerai... comme on dit.

— Il ne vous tuera pas... nous vieillirons là-bas dans notre désert, et tous les soirs nous dirons: *Frère... merci à M. Rodolphe...* ça sera notre prière pour lui...

— Tenez, Martial... vous me mettez du baume dans le sang...

— A la bonne heure... ce bête de rêve... vous n'y pensez plus, j'espère?...

— Je tâcherai...

— Ah ça... vous venez nous prendre à quatre heures? la diligence part à cinq.

— C'est convenu... Mais nous voici bientôt à Paris; je vais arrêter le fiacre, j'irai à pied jusqu'à la barrière de Charenton; j'attendrai M. Rodolphe pour le voir passer.

La voiture s'arrêta, le Chourineur descendit.

« N'oubliez pas... à quatre heures... mon bon camarade, dit Martial.

— A quatre heures!... »

Le Chourineur avait oublié qu'on était au lendemain de la mi-carême; aussi fut-il étonnement surpris du spectacle à la fois bizarre et hideux qui s'offrit à sa vue lorsqu'il eut parcouru une partie du boulevard extérieur qu'il suivait pour se rendre à la barrière de Charenton.

CLIII. — LE DOIGT DE DIEU.



LE Chourineur, au bout de quelques instants, se trouvait emporté malgré lui par une foule compacte, torrent populaire qui, descendant des cabarets du faubourg de la Glacière, s'amoncelait aux abords de cette barrière, pour se répandre ensuite sur le boulevard Saint-Jacques, où allait avoir lieu l'exécution.

Quoiqu'il fit grand jour, on entendait encore au loin la musique retentissante de l'orchestre des guinguettes où éclataient surtout les vibrations sonores des cornets à piston.

Il faudrait le pinceau de Callot, de Rembrandt ou de Goya pour rendre l'aspect bizarre, hideux, presque fantastique de cette multitude. Presque tous, hommes, femmes, enfants, étaient vêtus de vieux costumes de mascarades; ceux qui n'avaient pu s'élever jusqu'à ce luxe portaient sur leurs vêtements des guenilles de couleurs tranchantes; quelques jeunes gens s'étaient affublés de robes de femmes à demi déchirées et souillées de boue: tous ces visages flétris par la débauche et par le vice, marbrés par l'ivresse, étincelaient d'une joie sauvage en songeant qu'après une nuit de crapuleuse orgie, ils allaient voir mettre à mort deux femmes dont l'échafaud était dressé (1).

Écume fangeuse et fétide de la population de Paris, cette immense cohue se composait de bandits et de femmes perdues qui demandent chaque jour au crime le pain de la journée... et qui chaque soir rentrent largement repus dans leur tanière (2).

Le boulevard extérieur étant fort resserré à cet endroit, la foule entassée reflua et entravait absolument la circulation. Malgré sa force athlétique, le Chourineur fut obligé de rester presque immobile au milieu de cette masse compacte... Il se résigna... Le prince, partant de la rue Plumet à dix heures, lui avait-on dit, ne devait passer à la barrière de Charenton qu'à onze heures environ, et il n'était pas sept heures.

Quoiqu'il eût naguère forcément fréquenté les

classes dégradées auxquelles appartenait cette populace, le Chourineur, en se trouvant au milieu d'elle, éprouvait un dégoût invincible. Poussé par le reflux de la foule jusqu'au mur d'une des guinguettes dont fourmillent ces boulevards, à travers les fenêtres ouvertes, d'où s'échappaient les sons étourdissants d'un orchestre d'instruments de cuivre, le Chourineur assista malgré lui à un spectacle étrange...

Dans une vaste salle basse, occupée à l'une de ses extrémités par les musiciens, entourée de bancs et de tables chargés des débris d'un repas, d'assiettes cassées, de bouteilles renversées, une douzaine d'hommes et de femmes déguisés, à moitié ivres, se livraient avec emportement à cette danse folle et obscène appelée la *chahut*, à laquelle un petit nombre d'habituez de ces lieux ne s'abandonnent qu'à la fin du *bal*, alors que les gardes municipaux en surveillance se sont retirés.

Parmi les ignobles couples qui figuraient dans cette saturnale, le Chourineur en remarqua deux qui se faisaient surtout applaudir par le cynisme révoltant de leurs poses, de leurs gestes et de leurs paroles...

Le premier couple se composait d'un homme à peu près déguisé en ours au moyen d'une veste et d'un pantalon de peau de mouton noir. La tête de l'animal, sans doute trop gênante à porter, avait été remplacée par une sorte de capuche à longs poils qui recouvrait entièrement le visage; deux trous à la hauteur des yeux, une large fente à la hauteur de la bouche, permettaient de voir, de parler et de respirer... Cet homme masqué, l'un des prisonniers évadés de la Force (parmi lesquels se trouvaient aussi Barbillon et les deux meurtriers arrêtés chez l'*Ogresse du Tapis-Franc* au commencement de ce récit); cet homme masqué était Nicolas Martial, le fils, le frère des deux femmes dont l'échafaud était dressé à quelques pas... Entraîné dans cet acte d'insensibilité atroce, d'audacieuse forfanterie, par un de ses compagnons, redoutable bandit, évadé aussi... déguisé aussi... ce misérable osait, à l'aide de ce travestissement, se livrer aux dernières joies du carnaval...

(1) L'exécution de Norbert et de Després a eu lieu cette année le lendemain de la mi-carême... — (2) Selon M. Fregier, excellent histo-

rien des classes dangereuses de la société, il existe à Paris environ trente mille personnes, quin'ont d'autre moyen d'existence que le vol.



LES
MYSTÈRES

DE PARIS
PAR EUGÈNE SUE

Illustré de 500 dessins originaux de MM. Richard, Hendrickx, Huart, etc.

PARIS.
LIBRAIRIE DE COQUILLION
RUE RICHELIEU.

—
1844

